



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2026 DU 28 AVRIL 2026 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DU CYBER ESPACE NATIONAL, EXERCICE 2026

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ANTIC-EXERCICE 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) est un Etablissement public à caractère technique, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle assure pour le compte de l'Etat :

- La promotion et le suivi de l'action des pouvoirs publics en matière de Technologie de l'Information et la Communication (TIC);
- La régulation, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communication électronique, ainsi qu'à la certification électronique, en collaboration avec l'Agence de Régulation des Télécommunications.

Dans le cadre de la réalisation de ses missions de veille sécuritaire, elle fait face à une évolution rapide des techniques d'attaques qui nécessite de renforcer ses capacités de détection et de réponse aux incidents de sécurité informatique.

Le Directeur Général, dans sa politique de renforcement des capacités de l'ANTIC en vue de la réalisation des missions de veille sécuritaire pour le compte de l'exercice 2026, lance un Appel d'Offres pour l'acquisition et l'installation des matériels pour le renforcement de la sécurité du Cyber espace National.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture, l'Installation, la configuration, la mise en service ainsi que la formation du personnel à l'utilisation et à la maintenance des équipements ci-après, nécessaires à la réalisation du projet :

N°	Produit	Quantité
1	Routeur	01
2	Licence Parefeu	01

N°	Produit	Quantité
3	Disque dur pour serveur	05
4	Malette à outils	01
5	PDU type 1	03
6	PDU type 2	03
7	Rouleau câble RJ45	01
8	Détecteur d'humidité	01
9	Etiqueteuse	01
10	Licence Investigation mobile	01
11	Rallonge para-surtenseur	04
12	Point d'accès wifi	02
13	Rouleau de câble électrique	01
14	Connecteurs RJ45	01
15	Encre 222 A (pack de 4 couleurs) pour imprimante	02
16	Encre T02Y (2 noirs et 3 couleurs) pour imprimante	03

3. Tranches /Allotissement

Non Applicable.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations au terme des études préalables est d'un montant de : **25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA TTC.**

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels objet du présent Appel d'Offres est de **Cent vingt (120) jours calendaires**. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Le lieu de livraison est la Direction Générale de l'ANTIC sise à Ekoudou-Yaoundé, en face du Haut-Commissariat du Canada.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de Droit Camerounais remplissant toutes les conditions d'éligibilité et spécialisées dans la fourniture du matériel de cyber sécurité ou dans le domaine similaire.

7. **Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Budget de l'ANTIC**, de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire N°235 200.

8. **Mode de soumission**

La soumission se fait exclusivement **en Ligne**.

9. **Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivré par un Organisme ou une Institution Bancaire agréé par le Ministère des Finances pour émettre les Cautions dans le domaine des Marchés Publics dont la liste figure dans **la pièce 14 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignation (CDEC) conformément à la **Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 Juillet 2025** relative aux modalités de Constitution, de Consignation, de Conservation, de Déconsignation, de Restitution et de Réalisation des garanties dans les Marchés Publics.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables (07h30-15h30) à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses suivantes : <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé-Cameroun, Tél : 694 405 868 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du DAO, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « **Compte Spécial: CAS-ARMP** », NUMERO: **33598860001-94**. Ce reçu devra indiquer l'identité du Soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier de Consultation par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées.

Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier de Consultation.

12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée *en français ou en anglais* devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **09 juin 2026 à 13 heures**.

Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé-Cameroun, Tél : 694 405 868, le même jour au plus tard à **13 heures très précises** avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2026 DU 28 AVRIL 2026 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DU CYBER ESPACE NATIONAL, EXERCICE 2026 ».

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

NB : en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, le défaut de présentation des copies de sauvegarde entraînera l'irrecevabilité de l'Offre du candidat concerné.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission timbrée, acquittée à la main, délivrée par un Organisme Financier ou une Institution bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances pour émettre les Cautions dans le domaine des Marchés Publics dont la liste figure dans

la pièce 14 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Une Caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec le Dossier d'Appel d'Offres concerné est considérée comme absente.

La Caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **09 juin 2026 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC siégeant dans **la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du DAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

✓ Critères éliminatoires relatifs au Dossier Administratif :

Il s'agit :

a) De l'Absence d'un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivré par Organisme Financier ou une Institution bancaire agréé par le Ministère des Finances pour émettre les Cautions dans le domaine des Marchés Publiques dont la liste figure dans **la pièce 14 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA, à l'ouverture des plis ;**

NB : Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée, est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des Fichiers est irrecevable.

b) De la Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du Dossier Administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;

✓ Critères éliminatoires relatifs à l'Offre Technique :

c) De l'Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

d) Absence du certificat d'origine ;

- e) Absence de prospectus en couleur, catalogue, dessins ou fiches techniques produits par le fabricant ;
- f) De l'Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales datée et signée ;
- g) Du Non-respect de **8 critères essentiels sur 9** ;
- h) De l'Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés durant les trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) ;

✓ **Critères éliminatoires relatifs à l'Offre Financière :**

- i) De l'Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre Financière ;
- j) De l'Absence d'une pièce de l'offre financière (soumission, BPU, DQE, SDPU) ;

✓ **Critères éliminatoires d'ordre général :**

- k) De l'Absence de copie de sauvegarde des offres ;
- l) Du Non-respect du format de fichiers des offres ;
- m) De la Non-conformité du mode de soumission (en ligne) ;
- n) Des Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- o) Non-respect d'un modèle ou formulaire des pièces prévus dans le DAO.

15.2 Critères Essentiels

Ces critères qui seront évalués de façon binaire portent sur :

N°	CRITERES	Notation Oui/Non
1	Présentation de l'offre	
2	Références du soumissionnaire	
3	Capacité financière	
4	Calendriers de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes)	
5	Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	
6	Qualification et expérience du Personnel	
7	Service après-vente et garantie	
8	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des Spécifications Techniques paraphés à chaque page et signés, datés et cachetés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé »	
9	Commentaires sur les CCAP et les ST	

NB :

- Le critère 5 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques) ne sera validé que si tous les sous-critères sont validés ;
- Pour être qualifié à l'évaluation de son Offre Financière, le soumissionnaire doit satisfaire au moins **8 critères essentiels sur 9** ;
- Le système de notation est binaire (oui/non) ;
- En cas de conflit entre les contenus des pièces du DAO, l'élimination d'une Offre pour non-conformité aux prescriptions du DAO ne doit s'appuyer que sur des critères contenus dans le RPAO dont les dispositions priment sur celle des autres pièces

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la **moins-disante**.

17. Nombre maximum de lots

Non Applicable.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 694 405 868 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse E-mail : dsi@minmap.cm.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au **numéro 1517**, le MINMAP aux numéros (+237) 673 205 725/699 370 748 ou le Maître d'Ouvrage au numéro 694 405 868.

21. Assistance Technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse E-mail : dsi@minmap.cm.

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/ANTIC
- Archives/ANTIC;
- SMAR/DAG/ANTIC

Fait à Yaoundé, le **28 AVR 2026**

Le Directeur Général



Prof. Ebot Ebot Enang